



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Russie accorde 250 bourses d'études universitaires

La Fédération de Russie va offrir, au titre de l'année académique 2023-2024, deux-cent-cinquante bourses aux étudiants congolais pour les cycles de licence, master et doctorat, a annoncé, dans un communiqué, le mi-

nistère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. L'offre de la Russie s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale avec la République du Congo. Les filières

de formation portent, entre autres, sur les études en médecine, architecture, géologie, pétrochimie, électromécanique et informatique.

Page 3

TCHAD

Saleh Kebzabo nommé Premier ministre



Saleh Kebzabo, opposant au président Idriss Déby Itno, a été nommé hier Premier ministre du Tchad par décret du président de la transition, Mahamat Idriss Déby Itno.

Agé de 75 ans, le nouveau chef du gouvernement succède à Albert Pahimi Padacké qui a présenté sa démission la veille, juste après l'annonce de la prorogation de la transition et la formation d'un gouvernement d'union nationale. Ancien journaliste, Saleh Kebzabo a été quatre fois candidat à la présidentielle contre feu le maréchal Déby. Page 7

Compte rendu du Conseil des ministres du 12 octobre 2022

Pages 4-5

ÉDITORIAL

Objectifs

Page 2

FOOTBALL

Basile-Boli academy s'engage dans la formation des talents

Le gouvernement et Basile-Boli academy ont signé, le 11 octobre, un protocole d'accord pour la formation des jeunes footballeurs congolais âgés de 15 à 18 ans.

Cet accord entre le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, et l'ancien international français, Basile Boli, traduit la dynamique de l'Etat congolais de promouvoir le sport d'élite et la professionnalisation du football comme un vecteur de réintégration sociale des jeunes et adolescents.

Page 16



Echange de parapheurs entre Hugues Ngouélondélé et Basile Boli/Adiac

FORMATION

Initiation des jeunes aux métiers de l'informatique

L'organisation non gouvernementale Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) Congo a ouvert, le 12 octobre à Brazzaville, la formation de soixante jeunes en bureautique et en informatique. Elle résulte du partenariat conclu entre JOC-Congo et la ville de Bruxelles, en Belgique. Les enseignements vont porter notamment sur la saisie, la reliure, le traitement de texte, la gestion du courrier ainsi que l'utilisation des logiciels tels que Word, Excel ou Power Point.

Page 6



La jeunesse ouvrière en formation./Adiac

ÉDITORIAL

Objectifs

Les cérémonies de clôture et d’ouverture de la saison sportive sont des moments d’échanges et de partage au cours desquels, le ministère des Sports et les fédérations sportives nationales tirent les enseignements de la saison écoulée puis définissent un nouveau pacte axé sur l’amélioration des performances. Pour le compte de la nouvelle saison sportive 2022-2023, le gouvernement a placé le curseur des objectifs à atteindre à un niveau élevé en tenant compte des nouveaux challenges qui attendent les athlètes congolais.

D’ici à la fin de la saison, les Congolais participeront respectivement aux 4es Jeux africains de la jeunesse, aux 9es Jeux de la Francophonie de Kinshasa, aux 13es Jeux africains d’Accra, au Ghana, sans oublier le Championnat d’Afrique des nations et la Coupe d’Afrique des nations de handball. L’agenda des Diables rouges étant très chargé, le ministère des Sports a exhorté les Comités nationaux, olympique et paralympique, ainsi que leurs organes techniques à faire de ces rendez- vous un bon point de départ.

Invitées à se mettre résolument au travail, à faire de la formation et de la préparation de leurs athlètes une priorité, les fédérations sportives nationales attendent que l’engagement du ministère dépasse le stade des simples promesses. La recherche des résultats exige beaucoup d’efforts surtout financiers. A vrai dire, la politique visant à donner les consignes sans appuyer financièrement des programmes de préparation élaborés par les directions techniques nationales agace les fédérations.

La saison écoulée, le découragement a visiblement pris le dessus sur l’envie de relever le défi de la formation. Les moyens financiers faisant défaut, les fédérations ont eu toutes les peines du monde à évaluer le travail effectué en amont avec leurs athlètes dans les compétitions de haute facture. Si les Diables rouges n’ont pas brillé d’un vif éclat comme on a pu le constater, nous sommes persuadés qu’avec l’accompagnement tant souhaité, ils seront capables de redresser la barre.

Les Dépêches de Brazzaville

MINISTÈRE DE L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Jean Jacques Bouya redéfinit les priorités de son département

Nommé ministre d’Etat, ministre de l’Aménagement du territoire, des Infrastructures et l’Entretien routier, Jean Jacques Bouya a réuni, le 11 octobre à Brazzaville, les cadres et techniciens de son département pour leur fixer le nouveau cap et les principaux défis à relever afin de bien atteindre ses objectifs.



Le ministre d’Etat, Jean Jacques Bouya, s’entretenant avec les cadres de son département/Adiac

Les membres du cabinet du ministre d’Etat, les directeurs généraux, le délégué général aux grands travaux, les directeurs centraux et les coordonnateurs des projets sous tutelle étaient conviés à cette rencontre. Au cours de cette rencontre, Jean Jacques Bouya a fixé ses collaborateurs sur les nouveaux défis auxquels son département doit relever afin de répondre aux attentes des Congolais. Ainsi, il a exhorté chacun, où qu’il soit, à renoncer à la nonchalance, à l’absentéisme, au clientélisme, à l’insoumission, à la concussion ainsi qu’aux contre-valeurs, et de travailler avec dévouement en vue de contribuer à la réussite et à l’épanouissement du ministère. « Je me dois de vous le rappeler que chacun doit travailler pour apporter sa lumière

nécessaire à l’éclairage de ce ministère. Comme un arbre, on vous reconnaîtra par votre fruit. Vous devez agir avec plus d’efficacité dans vos domaines d’actions respectifs pour relever les défis qui s’imposent à vos responsabilités. Élevez la réussite au premier rang des impératifs non négociables dans notre ministère, et sachez que tout succès est toujours la résultante d’un parcours exemplaire », a souligné Jean Jacques Bouya. Pour espérer mener à bien le combat, Jean Jacques Bouya a commis à chaque direction sous tutelle des orientations fermes. En ce qui concerne la direction générale de l’aménagement du territoire, le ministre d’Etat a commis, entre autres, missions de suivre les travaux d’élabo-

ration des quatre schémas départementaux d’aménagement du territoire restants dans les départements du Pool, des Plateaux, de la Cuvette et celui de la Cuvette-Ouest. De même, elle doit actualiser l’état des lieux des projets préfectoraux non-grands travaux par département, en vue d’évaluer leur niveau d’exécution. A la délégation générale aux grands travaux, il lui est recommandé, entre autres, de dresser l’état des lieux des travaux physiques et financiers de tous les chantiers en suspens à travers le pays en vue d’étudier les modalités de leur achèvement. Le ministre d’Etat a prescrit aussi aux autres directions sous sa tutelle des feuilles de route spécifiques à mettre en œuvre à court et moyen terme.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N’Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marline Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RELANCE DU SECTEUR AGRICOLE

Michel Arrion optimiste sur la production du cacao au Congo

Le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (Icco), Michel Arrion, qui a fait le 11 octobre le point de ses deux jours de travail à Brazzaville, s'est dit satisfait de l'avenir du secteur cacaoyer en République du Congo. Ceci au regard des entretiens qu'il a eus avec les autorités nationales et quelques responsables des institutions multilatérales.

Le directeur exécutif de l'Icco était venu entamer des discussions avec les autorités congolaises en vue d'une éventuelle adhésion de la République du Congo à cette organisation intergouvernementale qui compte cinquante-deux pays membres (exportateurs et importateurs des produits semi-finis du cacao). L'autre volet de sa mission consistait à prendre connaissance des différentes composantes du Programme d'appui à la relance du secteur agricole (Parsa), financé par l'Agence française de développement et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

« Nous avons discuté des aspects institutionnels et plus techniques de mise en œuvre de ce projet de relance pour bien cibler le segment du marché que l'on vise. S'agissant de l'adhésion du Congo, cela pourrait se faire assez facilement puisqu'il suffit d'une signature du traité après une décision du gouvernement avant la ratification plus tard par le Parlement », a expliqué Michel Arrion au cours du point de presse.

Evoquant les aspects techniques de mise en œuvre du projet de relance du cacao visant à bien cibler le segment du marché, le direc-



teur exécutif s'est dit satisfait de l'existence des plantations dans le pays depuis des temps quasiment immémoriaux. Des plantations qui ne contribuent nullement à la déforestation mais s'intègrent parfaitement dans la gestion durable des forêts. « Je repars assez optimiste, avec quelques éléments que je ne connaissais pas du Parsa et de la situation de la cacaoculture au Congo. Ce qui me rassure le plus, c'est qu'on parle bien des plantations existantes. Il s'agit, en aucun cas, de créer

des plantations ou d'en étendre. C'est une très bonne chose, parce que c'est assez difficile de créer une plantation, ce qui peut poser de problèmes de déforestation, d'occupation, de disponibilité de terre... », a-t-il déclaré.

Remplir les obligations de traçabilité

Il a été recommandé au Parsa de faire en sorte que le cacao qui sera produit au Congo soit d'excellente qualité afin de permettre une bonne rémunération des produc-

Michel Arrion animant le point de presse

teurs. Ce qui passera, entre autres, par le respect des procédures de fermentation et la formation des cacaoculteurs. «Au Congo, les cacaoculteurs sont des petits producteurs individuels généralement non organisés en coopératives, en associations. Donc, outre l'élément agronomique pour la relance du cacao, il faut renforcer les capacités des producteurs. Je pense qu'il est important aussi de s'attacher au mode de production de cacao dans les régions du nord

et du nord-est, où c'est une petite agriculture paysanne avec des petites plantations dont on peut très facilement accroître la productivité en doublant ou en triplant les rendements », a-t-il poursuivi.

Michel Arrion a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'impliquer les secteurs privé et public, les producteurs et les assistants techniques dans un cadre de concertation. A cela s'ajoute l'établissement d'un cahier des charges pendant le mandat du Parsa afin d'obtenir un bon cacao. Rappelant les exigences de certains grands pays acheteurs, notamment l'Union européenne et à terme sûrement les Etats-Unis d'Amérique, il a indiqué que ces deux grands marchés de consommateurs imposent des obligations de traçabilité aux importateurs de cacao. « Il faut leur pouvoir remonter la chaîne de valeur du cacao, de la filière jusqu'à la plantation. Heureusement, s'agissant du Congo, les plantations sont bien identifiées. Je pense qu'il y aura un processus de recensement et d'identification des planteurs qui devrait permettre de remplir ces conditions », a conclu le directeur exécutif de l'Icco.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Deux-cent-cinquante bourses d'études pour la Russie

Dans le cadre de la coopération bilatérale, la Russie met à la disposition du gouvernement congolais deux-cent-cinquante bourses d'études universitaires au titre de l'année académique 2023-2024, annonce un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Les bacheliers et les étudiants sont concernés par les bourses d'études universitaires en Russie. « Avoir obtenu le baccalauréat à 22 ans au plus, session 2021-2022 ; avoir obtenu la licence pour le cycle master, le master pour le cycle doctorat », précise le document, en soulignant que la maîtrise de la langue est obligatoire pour les cycles master et doctorat.

La date limite de l'enregistrement des dossiers physiques est le 11 novembre 2022 tandis que pour les dossiers

« Chaque année, à partir des mois de septembre et octobre, nous organisons des concours pour attribuer des bourses d'études russes au profit des étudiants congolais. Dans la sélection, nous retenons ceux qui ont eu les plus fortes moyennes au baccalauréat. Le dépôt des dossiers de candidatures se fait aussi en ligne sur un site Internet ouvert à cet effet »

en ligne, c'est le 27 décembre 2022. D'autres informations relatives à ces bourses d'études universitaires sont disponibles à la direction des bourses et des œuvres universitaires.

En rappel, le mois passé, cent cinquante étudiants ont été retenus sur la base du mérite pour avoir obtenu leurs baccalauréats avec de fortes moyennes. « Chaque année, à partir des mois de septembre et octobre, nous organisons des concours pour attribuer des bourses d'études russes au profit des étudiants congolais. Dans la sélection, nous retenons ceux qui ont eu les plus fortes moyennes au baccalauréat. Le dépôt des dossiers de candidatures se fait aussi en ligne sur un site Internet ouvert à cet effet », a expliqué la directrice de la Maison russe au Congo, Maria Fakrutdinov.

Parmi les boursiers de cette année, il y a quelques chercheurs qui sont admis au cycle de doctorat en Russie. Là-bas, ces jeunes étudiants vont poursuivre leur cursus universitaire dans plusieurs filières, parmi lesquelles la médecine, l'architecture, la géologie, la pétrochimie, l'électromécanique et l'informatique.

Rominique Makaya

Des bourses russes disponibles pour les Congolais/DR

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

CABINET

N°...../MESRSIT/CAB/ DSIC.36

COMMUNIQUE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique informe les bacheliers et étudiants congolais que la Fédération de Russie, dans le cadre de la coopération bilatérale met à la disposition du Gouvernement Congolais deux cent-cinquante (250) bourses d'études universitaires pour l'année académique 2023-2024.

Conditions à remplir :

- être de nationalité congolaise ;
- avoir obtenu le baccalauréat à 22 ans au plus, session de 2021-2022 ;
- avoir obtenu la licence pour le cycle master, le master pour le cycle doctorat ;
- avoir la maîtrise de la langue russe pour les cycles master et doctorats.

Pour la procédure de candidature en ligne, s'enregistrer sur le site web www.education-in-russia.com

Pour toute information complémentaire y relative, les candidats doivent s'adresser à la Direction des bourses et des œuvres universitaires.

La date limite d'enregistrement des dossiers est fixée :

- au 11 novembre 2022, pour les dossiers physiques ;
- au 27 décembre 2022, pour les dossiers en ligne.

Brazzaville, le 06 octobre 2022

Le Directeur de Cabinet

Jean Omer ABOLO

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 12 octobre 2022

Le Conseil des ministres s’est réuni au Palais du peuple, ce mercredi 12 octobre 2022, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N’Guesso, président de la République, chef de l’Etat. Sept affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un projet de décret au titre du ministère de l’Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l’Aménagement routier ; Un projet de décret au titre du ministère du contrôle d’Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs ; Un projet de décret au titre du ministère des hydrocarbures ; Deux projets de décret au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public ; Un projet de décret au titre du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l’Action humanitaire ; Une communication au titre du ministère de la Santé et de la Population.

I/- Ministère de l’Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l’Entretien routier

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Jean-Jacques Bouya, ministre d’Etat, ministre de l’Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l’Entretien routier, a soumis à l’examen et adoption des membres du Conseil un projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

D’emblée, il a rappelé que le texte en examen avait pour objectif de renforcer l’efficacité dans la passation des marchés publics ; les innovations apportées ont notamment pour but : d’alléger le fonctionnement de la cellule et de la commission de passation des marchés publics ; d’assurer que le recrutement des personnels concernés se fasse sur des critères objectifs et de garantir que la cellule et la commission soient dotées des ressources humaines possédant les qualifications techniques de base.

Les innovations proposées s’articulent aux volets ci-après : le secrétariat permanent ; la qualité des compétences au sein de la cellule de gestion des marchés publics et la stabilité des membres ainsi que la redéfinition de la fonction de la personne responsable des marchés publics.

Il s’agit en somme de faire davantage de place aux acteurs du processus, souvent placés en situation difficile face au maitre d’ouvrage ou au maitre d’ouvrage délégué.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

II/- Ministère du Contrôle d’Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d’Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, a soumis à l’attention des membres du Conseil un projet de décret fixant la liste des inspections légales et autorisées, ainsi que les organes responsables auprès des entreprises du secteur privé.

Ce projet vient renforcer la volonté des pouvoirs publics d’améliorer le climat des affaires au Congo. Cette volonté se manifeste par la mise en œuvre d’une cartographie officielle des inspections légales et autorisées de l’administration publique sur les entre-

prises privées ainsi que les structures compétentes pour effectuer lesdites inspections. L’objectif est de réduire les plaintes répétées de la communauté des affaires, de donner un cadre légal commun aux inspections.

Cette mesure vise : à lister toutes les inspections légales autorisées et les structures responsables ; à interdire toutes inspections autres que celles strictement et formellement autorisées par le texte soumis ce jour à l’examen du Conseil ; à mettre en place un système centralisé pour simplifier et rationaliser les inspections ; à mettre en place un mécanisme de réponse rapide aux plaintes liées aux inspections.

Compte tenu de leur complexité, ces mesures seront donc mises en œuvre de manière graduelle, avec pour objectif de lutter contre les comportements illégaux, grâce à la mise en place d’un cadre normatif qui répertorie l’ensemble des inspections autorisées dans notre pays.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant la liste des inspections légales et autorisées, ainsi que les organes responsables auprès des entreprises du secteur privé.

III/- Ministère des Hydrocarbures

Prenant la parole après y avoir été invité par le président de la République, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, a présenté un projet de décret réglementant le torchage et l’évantage de gaz dans les activités amont du secteur des hydrocarbures, en lieu et place du ministre Bruno Jean Richard Itoua, ministre des hydrocarbures, en mission.

Le ministre Thystère Tchicaya a précisé que le gaz est considéré comme une énergie verte de transition. Aussi, le décret soumis à l’examen du Conseil a pour objet de valoriser sa production tout en préservant l’environnement. Dans cet objectif, une réglementation efficace du torchage et de l’évantage de gaz va permettre à notre pays de se conformer aux engagements internationaux auxquels il a souscrit pour ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre.

Le projet de décret offre également des opportunités aux investisseurs pour orienter leurs fonds vers les projets d’utilisation ou de transformation du gaz associé, destinée actuellement à la torche, notamment la pétrochimie, l’exploitation minière, l’agriculture par le biais des fertilisants, la production d’électricité et la transformation du gaz en carburant liquide.

Le projet de décret a pour objectif de mettre en place un instrument juridique permettant de mieux administrer les procédures de torchage de gaz en République du Congo. Il s’inscrit dans le sillage de la volonté constante exprimée depuis des années par le Président de la République et actée par le code des hydrocarbures. Il s’agit donc, par l’adoption de ce décret, de concilier les nécessités de la production avec la fixation de sanctions qui doivent être effectives, et ce sans délais ni atermoiements contre les contrevenants.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le

projet de décret réglementant le torchage et l'évantage de gaz dans les activités amont du secteur des hydrocarbures.

IV/ - Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Présentant deux projets de décret en lieu et place de M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public en mission, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, a précisé, pour le premier d'entre eux, à savoir le projet de décret fixant les modalités de détermination et de versement des dividendes des entreprises d'Etat, que celles-ci, qu'elles soient des établissements publics à caractère industriel et commercial ou des sociétés, sont soumises aux principes généraux de création des entreprises, à savoir : développer leur business, faire des bénéfices et durer dans le temps long de leur vie sociale.

A cet égard, l'Etat actionnaire, qui investit dans la création des entreprises et des richesses en vue d'assurer une large redistribution des revenus aux employés de ces structures, garde néanmoins l'objectif, comme tout actionnaire, de recevoir des dividendes comme rémunération des capitaux qu'il a investis.

C'est dans ce contexte que l'Etat pose, par le décret en examen, le principe d'une règle générale de détermination et de versement des dividendes à l'Etat propriétaire des entreprises.

Le décret discuté en Conseil prévoit ainsi les points suivants : un cadre légal général de versement des dividendes des entreprises d'Etat ; les modalités de détermination du bénéfice distribuable ; le montant minimum du dividende à distribuer et le délai de versement du dividende.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les modalités de détermination et de versement des dividendes des entreprises d'Etat.

Présentant le second projet du Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public, à savoir le projet de décret fixant les modalités d'application des dispositions fiscales intérieures au secteur pétrolier amont, le ministre Thystère Tchicaya a précisé que le cadre législatif et réglementaire de l'activité pétrolière amont est fait de plusieurs textes, dont les principaux sont : le code des hydrocarbures ; le code général des impôts ; le code des douanes ; les contrats de partage de production ; les réglementations communautaires des changes, d'assurance et de droit Ohada, applicables à toutes les sociétés, ainsi que des nombreux textes réglementaires.

Le poids économique de l'activité pétrolière dans les recettes publiques commande que le dispositif fiscal y relatif soit clairement et complètement présenté, en vue de son application plus facile. C'est dans ce contexte que le projet soumis à l'examen du Conseil a pour vocation à rassembler les textes applicables en la matière, afin de rendre mieux lisibles les dispositions fiscalo-douanières qui régissent ce secteur.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret fixant les modalités d'application des dispositions fiscales intérieures au secteur pétrolier amont.

V/ - Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, née Goma, ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, a soumis à l'examen du Conseil un projet de décret portant création, attributions et organisation du programme national de

filets sociaux.

Dans le souci de doter notre pays d'un dispositif opérationnel pérenne pour la mise en place d'un socle de protection sociale non-contributive, les pouvoirs publics ont élaboré une politique nationale d'action sociale dont l'objectif est de mettre en place des systèmes adéquats et performants d'action sociale.

Reprises dans le Plan national de développement 2022-2026, ses grandes lignes prévoient la poursuite des actions et programmes sectoriels déjà engagés.

En attendant la mise en place effective de la future agence nationale de protection sociale non contributive, le gouvernement a résolu de mettre en place un mécanisme transitoire, sous la forme d'un programme national de filets sociaux, qui aura pour missions de : fournir un revenu additionnel aux ménages ou individus pauvres et vulnérables ; faciliter l'accès des ménages pauvres et vulnérables aux services sociaux de base ; assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des systèmes de filets sociaux avec l'ensemble des acteurs et intervenants.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions et organisation du programme national de filets sociaux.

VI/ - Communication

Enfin, le Conseil des ministres a suivi une communication du ministère de la Santé et de la Population relative au retour de la troisième vague des étudiants congolais finalistes de Cuba.

Présentée par Mme le Pr Emmanuel, née Delphine Edith Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, en lieu et place du ministre Gilbert Mokoki en mission, cette communication a trait à la mission récemment effectuée à Cuba par une délégation interministérielle conduite par ce dernier, dont a fait notamment partie la ministre Emmanuel, à Cuba.

Il en ressort que cette mission a permis le retour d'une troisième vague de médecins finalistes, après les retours organisés en 2019 et 2022 ; cette troisième vague a permis le retour au Congo de 760 médecins formés, qui vont être mis dans les meilleurs délais sur le terrain, à disposition et au service des populations.

Cette mission a permis de souligner les excellentes relations entre notre pays et la République sœur de Cuba. D'autre part, le Bureau des étudiants finalistes a adressé une lettre de remerciements au président de la République, missive lue aux membres du Conseil des ministres par la ministre Adouki, pour avoir permis à ces jeunes de se former utilement à ces professions de haut niveau qui vont permettre de renforcer l'offre médicale dans notre pays.

Prenant note de ces informations, le Conseil des ministres a félicité les ministres concernés pour la mission accomplie et réussie.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 10.

Fait à Brazzaville, le 12 octobre 2022

**Le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement**

Thierry Lézin MOUNGALLA

FORMATION QUALIFIANTE

Soixante jeunes initiés aux métiers de l’informatique

L’organisation non gouvernementale Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) Congo a lancé officiellement, le 12 octobre, l’atelier de renforcement des capacités de ses membres sur le thème « La citoyenneté et les métiers de l’informatique », à la maison de la société civile à Brazzaville.

L’objectif de l’atelier est de donner des connaissances professionnelles variées et d’apprendre à la couche juvénile à se servir des différents logiciels de bureautique. Soixante jeunes au total bénéficieront de cette formation sur la bureautique et l’infographie, dans le cadre du projet de la JOC Congo, fruit d’un partenariat entre elle et la ville de Bruxelles.

L’atelier de formation a été lancé en présence de la directrice de cabinet du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Amaïcool Mpombo; l’aumônier diocésain de la jeunesse, abbé Presley; et le directeur général de l’Institut de gestion et de technologie, Herlyn Juverly Balongana.

Le président de la JOC, Lynet Bounbou Tony, a exhorté les jeunes apprenants à prendre



conscience afin d’avoir les outils nécessaires pour intégrer le monde du travail.

L’aumônier diocésain de la jeunesse, l’abbé Presley, a axé sa communication sur la place de la jeunesse dans l’église. Il a rappelé le livre de Genèse 3/19 en l’exhortant au travail. « *Ayez confiance en Dieu et en vous-même. Ne vous livrez pas aux actes de dépravation des mœurs car vous êtes la base*

de la société », a-t-il déclaré.

Le directeur de l’Institut a expliqué à cette occasion l’importance de la formation en bureautique et en infographie. Selon lui, les enseignements porteront notamment sur la saisie, la reliure, le traitement de texte, la gestion du courrier afin de sortir avec les métiers de réceptionniste, d’assistant administratif ou bureautique, de secrétaire administratif, d’assis-

tant de gestion et bien d’autres.

« *Outre la connaissance des termes techniques, vous aurez l’avantage de vous familiariser avec les différents logiciels comme Word, Excel ou PowerPoint qui sont recherchés lors des recrutements* », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne l’infographie, a-t-il poursuivi, c’est l’art de créer un visuel avec l’outil informatique. Elle est utilisée dans de nombreux

La jeunesse ouvrière en formation./Adiac

domaines : la publicité, les films, la télévision, jeu vidéo, les logos etc. Quant aux apprenants en infographie, ils auront pour métier concepteur multimédia, directeur artistique, directeur artistique web, designer, game designer, la liste n’est pas exhaustive.

Notons que l’organisation non gouvernementale JOC a été créée en 1925 en Belgique par deux laïcs.

Lydie Gisèle Oko

INFLATION

Le FMI peu favorable aux baisses d’impôts

La hausse des prix alimentaires et de l’énergie représente un risque social pour les Etats mais tenter d’en maîtriser l’impact grâce à des baisses d’impôts, des subventions ou le contrôle des prix pourrait s’avérer trop lourd pour les finances publiques, a alerté mercredi le Fonds monétaire international (FMI).

C’est tout du moins la conclusion du rapport sur les politiques budgétaires, le Fiscal Monitor, publié par le FMI. Dans un contexte de chocs multiples depuis le début de l’année, les pays qui ont déjà augmenté leurs dépenses pour faire face à la pandémie n’ont plus nécessairement les marges budgétaires nécessaires pour affronter l’inflation et les hausses des prix.

Selon le rapport, il importe pour l’ensemble des Etats de se montrer prudents dans la mise en place de politiques de soutien afin de maintenir un niveau de dépense soutenable, l’objectif premier devant être d’assurer l’accès à une alimentation abordable et limiter les effets de l’inflation sur les revenus les plus faibles.

En revanche, tenter de répondre à ces problématiques avec la mise en place d’un contrôle des prix, des subventions ou des baisses d’impôts sera très coûteux budgétairement parlant et au final peu efficace, alerte le FMI, qui conseille plutôt aux Etats de mettre en place des politiques ciblées vers les plus vulnérables tout en laissant les prix s’ajuster naturellement, afin d’éviter de limiter les effets des politiques monétaires.

Les Etats peuvent cependant décider de passer par une augmentation de certaines de leurs ressources et maintenir à un niveau acceptable leurs autres dépenses, estime le Fonds.

Compte tenu de leurs faibles ressources, les pays les plus pauvres ne pourront néanmoins pas se passer d’une aide humanitaire et de financements d’urgence. « Nous avons mis en place un guichet spécial de financement rapide face aux besoins alimentaires, ainsi que d’autres mesures pour limiter la crise alimentaire, des Etats comme la Tanzanie ou la Géorgie en ont bénéficié. Plus largement, nous appelons les pays les plus riches à accorder leurs droits de tirage spéciaux (DTS, un avoir sur les réserves internationales, NDLR) au bénéfice des pays pauvres » afin de leur permettre de disposer d’un accès plus important aux aides du FMI, indique Vitor Gaspar, directeur du département des affaires budgétaires du Fonds.

TUSÉO 2022

Les artistes internationaux font leur come-back

Après la levée des mesures barrières à la covid-19, le festival Tuséo est heureux de renouer, cette année, avec la participation des artistes internationaux.

La 15^e édition du festival Tuséo se tiendra du 27 au 29 octobre à l’Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Plus de quinze spectacles sont au programme avec des artistes venant de divers horizons. Sur le plan international, le festival accueillera neuf artistes, à savoir Att Junior du Mali, Mister 100% du Burkina Faso, Chacha la délireuse et Iro le président de la rue-publique du Niger, Kromozom du Bénin, Martinez Mawanga de la République démocratique du Congo, Les vice versa et Saïdou Abacha, invité d’honneur de cette édition, de la France. Au plan national, le Congo sera représenté valablement par Monsieur Honorable, Jojo la légende, Bruno Alves, Idéale, Serge Cherubin et Nana Cepho.

Dans une ambiance de découverte, ces ambassadeurs du rire présenteront, tour à tour, leurs spectacles, des moins connus aux plus connus. L’ouverture du festival sera à savourer à travers des sketches comme « Donne ça au parrain » qui plongera les spectateurs dans le quotidien d’un jeune homme sans emploi qui souhaite mener une belle vie ; « Enseignant par vocation » qui relate le quotidien d’un valeureux, pauvre et extraordinaire enseignant ; « La gent féminine », un spectacle qui se veut une sorte de tentative de réponse sur la gent féminine truffée des idées à faire marrer de rire ; « La commère » qui est une plongée dans la peau d’une jeune fille qui passe son temps à colporter des ragots sans arrêt, tout en s’insurgeant que tout le monde la pointe du doigt comme commère.

Programmé également lors de la première journée de ce festival, Iro le président de la rue-publique effectue sa première visite officielle au festival Tuséo, marquant ainsi la première participation du Niger au rendez-vous international du rire de Brazzaville. Dans ses valises « C’est ça », un spectacle qui transportera le public dans le monde imaginaire de l’artiste où le « moi » reste le centre du monde. Narcissisme, matérialisme, vantardise seront, entre autres, abordés.

La suite du festival se verra accueillir également des spectacles aussi hilarants qu’instructionnels au nombre desquels « Un jour Broadway... Imagine », « Mon père est un comique », « La vie d’étudiant », « Les femmes », « Idéale l’artiste », « L’esprit de rue », « Les lois du Sahel », « Jojo la légende » et enfin le cocktail d’humour, de proverbes et de contes que réserve Saïdou Abacha. En marge du festival, il a animé un atelier en stand-up qui avait pour objectifs de favoriser la découverte de jeunes talents et soutenir des artistes en leur offrant la possibilité d’évoluer artistiquement. Les bénéficiaires de cette formation se verront aussi s’offrir la scène de Tuséo pour partager au public l’expertise acquise.

Notons que le festival Tuséo existe depuis 18 ans et a pour vocation de réunir la population et les artistes autour du rire. Outre la partie spectacle, il y aura les ateliers « Amobé Mévégue » pour faire rencontrer animateurs et chroniqueurs. La vente des tickets de la 15^e édition du festival Tuséo débutera ce 13 octobre.



TCHAD

Saleh Kebzabo nommé Premier ministre

Saleh Kebzabo, opposant au président Idriss Déby Itno tué en 2021, a été nommé mercredi Premier ministre du Tchad par décret de Mahamat Idriss Déby Itno.

Saleh Kebzabo, 75 ans, ancien journaliste, quatre fois candidat à la présidentielle contre feu le maréchal Déby, et dont le parti avait rallié, il y a dix-huit mois, le gouvernement nommé par la junte militaire dirigée par le jeune général Mahamat Déby, «est nommé Premier ministre», lit-on dans un décret signé par le chef de l'Etat.

Le 20 avril 2021, à l'annonce de la mort du maréchal Déby, tué par des rebelles en se rendant au front, l'armée avait proclamé son jeune fils, le général Mahamat Déby, 37 ans, président de la République à la tête d'une junte de quinze généraux, pour une période de transition de dix-huit mois devant mener à des élections «libres et démocratiques».

Lundi, il a été investi à nouveau chef de l'Etat pour une transition prolongée de deux ans, sur proposition d'un Dialogue national censé réunir toutes les composantes de la société tchadienne ainsi que la rébellion mais boycotté par la majorité de l'opposition politique et armée. Mahamat Déby avait promis lundi de nommer, «dans les tout prochains jours» un «gouvernement d'union nationale».

D'après AFP



MALI

Les Etats-Unis offrent une nouvelle enveloppe de 101 milliards de FCFA

Dans un communiqué, les Etats-Unis d'Amérique annoncent avoir accordé au Mali un nouveau financement d'aide au développement d'un montant de 148,5 millions dollars, soit 101 milliards de FCFA.

Le nouveau financement survient suite à un amendement à l'accord d'aide au développement entre les deux pays, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, Abdoulaye Diop, et la directrice de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international au Mali (Usaid), Miriam Lutz. Le montant total du financement accordé est de 148,5 millions dollars, soit 101 milliards de FCFA. Un financement qui s'ajoute aux 250 millions de dollars, soit 170 milliards de francs CFA, accordés au Mali l'année dernière.

A en croire l'ambassade américaine, cet appui financera les secteurs prioritaires de développement. «Ce soutien du peuple américain au Mali, à travers l'Usaid, ne représente qu'une partie de notre aide globale. Il couvrira le financement de nouvelles activités et celles en cours dans les domaines de la santé, de la gouvernance, de l'agriculture et de l'éducation de base», a indiqué l'ambassade américaine. La signature de cet accord d'aide au développement représente l'engagement indéfectible des Etats-Unis en faveur d'un Mali plus pacifique et plus prospère, qui dirige son propre développement.

L'amendement prévoit 17 millions de dollars, soit 11,5 milliards de francs CFA en aide d'urgence au profit du secteur de l'agriculture et la nutrition destinée aux communautés maliennes pour faire face à la flambée des prix sur les aliments causée par la crise russo-ukrainienne. «Ce nouveau financement permettra directement à 300 000 familles d'agriculteurs de bénéficier d'engrais et de semences améliorées afin de renforcer la capacité du pays à pouvoir nourrir sa population sans avoir à dépendre d'importations onéreuses», a souligné l'ambassade des Etats-Unis.

N.Nd.

NATIONS UNIES

Soulager le fardeau de la dette de 54 pays pauvres

Cinquante-quatre pays, qui abritent plus de la moitié des plus pauvres et particulièrement vulnérables au changement climatique, ont d'urgence besoin qu'on allège leur dette au risque de les précipiter dans une crise encore plus grave, a exhorté l'Organisation des Nations unies (ONU) mardi.

Malgré des appels répétés à agir, «on peut dire que presque rien n'a été fait jusque-là», dénonce Achim Steiner, le chef du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). «Et pourtant, la crise s'intensifie et risque de se transformer en une crise durable du développement pour des dizaines de pays», met-il en garde lors de la publication d'un rapport sur ce sujet brûlant, paru juste à temps pour les réunions d'automne du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale mais aussi du G20 Finances à Washington.

Les pays pauvres endettés se retrouvent actuellement confrontés à des phénomènes économiques qui convergent pour rendre impossible le remboursement de la dette ou les priver de tout accès à ce type de financement.

«Les conditions du marché changent rapidement parce que la volatilité

partout dans le monde est alimentée par une contraction budgétaire et monétaire combinée à une faible croissance», souligne le Pnud.

Plus de dette

La crise s'accroît alors que le mécanisme de suspension du remboursement de la

nibles, 46 des 54 Etats retenus par le Pnud avaient une dette publique totale de 782 milliards de dollars en 2020. Elle tombe à 552 milliards si on exclut les trois poids lourds de la liste (Argentine, Ukraine et Venezuela).

La situation se dégrade vite, 19 pays de la liste -jugés trop risqués- se voient de facto

dans l'immédiat sont le Sri Lanka, le Pakistan et la Tunisie, mais aussi le Tchad ou la Zambie, indique-t-il. Quant aux détenteurs de ces obligations, ils voient leur valeur chuter brutalement entre 40 et 60% de leur prix initial. Mais «quand les obligations des pays émergents sont négociées à 40% pour

tion où l'on pourrait accepter de perdre 15, 20 ou 30% par dollar» investi, souligne George Gray Molina. «Mais comment arriver à conclure un accord ? Comment les créanciers peuvent-ils être assurés d'être remboursés ? Et c'est là qu'interviennent les garanties financières de certaines des plus grandes économies du monde», insiste l'économiste, tout en notant que c'est ce qui manque actuellement.

Achim Steiner, qui a déjà dénoncé cette crise de l'endettement à de nombreuses reprises, reconnaît «que l'on vit dans une période politique extrêmement difficile mais aussi un moment économique et financier très volatil». La communauté internationale, juge-t-il, devrait reconnaître que «prévenir, c'est mieux que guérir et certainement beaucoup, beaucoup moins cher que d'avoir à faire à une récession mondiale».

AFP

«Les conditions du marché changent rapidement parce que la volatilité partout dans le monde est alimentée par une contraction budgétaire et monétaire combinée à une faible croissance»

dette mis en place pendant la pandémie de covid-19 a expiré et que le nouveau système créé par le G20 (le Cadre commun pour les traitements de la dette) se montre extrêmement lent. En attendant, la dette n'a cessé de gonfler durant la décennie écoulée et sans doute plus que ne le laissent penser les chiffres officiels. Selon les données dispo-

exclus du marché. Ce sont 10 pays de plus qu'au début de l'année. Et la dette d'un tiers de tous les pays en développement se trouve maintenant classée «risque substantiel, extrêmement spéculatif ou défaut» par les agences de notation, souligne George Gray Molina, économiste en chef du Pnud. Les pays les plus menacés

1 dollar, les créanciers privés se montrent soudainement plus enclin à négocier», note George Gray Molina. Selon lui, les créanciers privés sont actuellement le principal obstacle à la nécessaire restructuration.

Renégocier la dette

«La motivation est donc de venir à la table de négocia-



INVITATION

Valentin Oxo Vous convie à la présentation
dédicace de son ouvrage : « *Signes des temps* »

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)
Date : Vendredi 14 octobre 2022
Heure : 15 h 00

Contact : +242 06 666 84 94





**ORCHESTRE
BANTOUS
DE LA CAPITALE**

BAKOLO MBOKA

En concert à la **DETENTE**
Ce samedi 15 Octobre 2022
de 18h à 23h

PA.F 5.000 XAF





INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

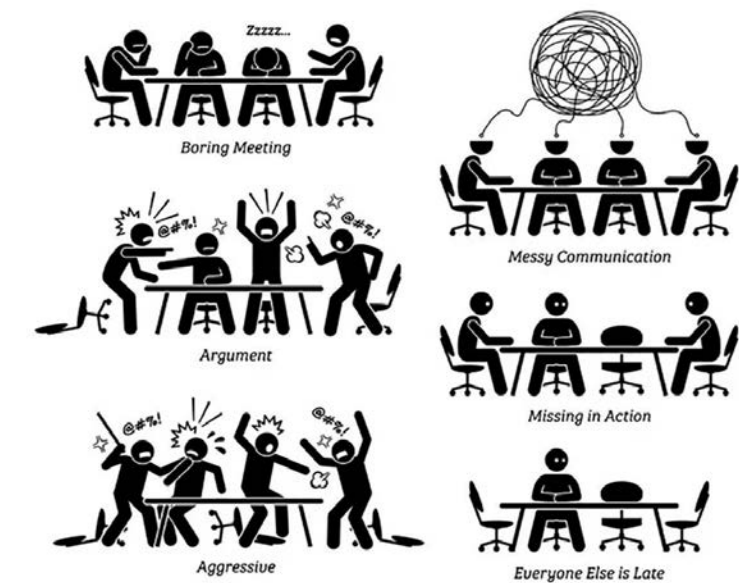


SANTÉ MENTALE

L'Afrique enregistre le taux le plus élevé de décès par suicide au monde

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance une campagne de sensibilisation et de prévention du suicide en Afrique, l'un des continents les plus affectés.

Environ 11 personnes sur 100 000 se donnent la mort dans le continent africain qui abrite six des dix pays ayant les taux de suicide les plus élevés au monde. Un taux supérieur à la moyenne mondiale. Les moyens les plus utilisés pour se suicider en Afrique sont la pendaison, l'intoxication par des pesticides et, dans une moindre mesure, la noyade, l'utilisation d'une arme à feu, le plongeon dans le vide ou le surdosage de médicaments. En Afrique, une tentative de suicide sur vingt aboutit. « *Le suicide est un problème majeur de santé publique et chaque suicide est une tragédie. Malheureusement, la prévention du suicide est rarement une priorité dans les programmes de san-*



té nationaux », a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

116 millions de personnes touchées par des troubles mentaux

Une situation due en partie par les moyens d'action limi-

tés disponibles pour traiter et prévenir les facteurs de risque, selon l'OMS. Il s'agit notamment des troubles mentaux, qui touchent en ce moment 116 millions de personnes en Afrique, contre 53 millions en 1990. Les problèmes de santé mentale représentent jusqu'à 11 %

des facteurs de risque associés au suicide. C'est dans ce contexte que l'OMS a lancé une campagne de sensibilisation et d'incitation à la prévention du suicide en Afrique, à travers les réseaux sociaux visant à atteindre 10 millions de personnes, le grand public, de contribuer à l'identification, à l'aide et à la lutte contre la stigmatisation associée au suicide, à l'épilepsie, aux troubles mentaux et à l'abus d'alcool ou de drogues, et aussi, d'attirer l'attention des pays africains sur le sous-investissement des gouvernements.

L'Afrique compte un psychiatre pour 500 000 habitants

Du fait du faible investissement dans les services de santé mentale, l'Afrique

compte un psychiatre pour 500 000 habitants. Ce qui est 100 fois inférieur à la recommandation de l'OMS. Et seuls les centres urbains bénéficient de l'expertise. « *Des investissements importants doivent être réalisés pour s'attaquer au fardeau croissant des maladies chroniques et de maladies non infectieuses telles que les troubles mentaux qui peuvent déboucher sur le suicide en Afrique* », a déclaré Matshidiso Moeti. En août dernier, lors de la 72e session du comité régional de l'OMS pour l'Afrique, les ministres africains de la Santé ont approuvé une nouvelle stratégie visant à renforcer les soins de santé mentale et à fixer des cibles pour 2030.

Noël Ndong

SANTÉ

5^e soirée de gala annuel de sensibilisation au don de la moelle osseuse

Un gala de soutien au don de la moelle osseuse par l'association Courage Ulysse Tonye aura lieu, le 26 novembre prochain, à l'Espace V, salle Jacques-Brel, à Villepinte, près de Paris. L'artiste congolais Roga Roga a confirmé sa présence à cette soirée placée sur le thème «Égalité de soins».

Pour le 10^e anniversaire de l'Association Courage Ulysse Tonye Acut, Corine et Moussinga Tonye demeurent dans la constance de leur combat mené jusqu'alors pour le don de la moelle osseuse, suite au décès, en 2012, de leur fils Ulysse à l'âge de 13 ans, faute de donneur compatible. Depuis dix ans, grâce à la solidarité suscitée auprès des uns et des autres, ils œuvrent pour une collecte de cette cellule souche qui permet de traiter 80% des maladies graves du sang, comme les cancers de type leucémies, lymphomes, l'aplasie médullaire ou la drépanocytose dans sa forme la plus grave. Leur objectif est, entre autres, d'inciter les pays africains à créer un registre de donneurs. Pour le prochain gala, l'Acut veut joindre «l'utile à l'agréable». Seront à l'ordre du jour du programme de cette soirée des témoignages de familles qui ont été touchées par ce genre de maladies ou qui sont en attente d'un don vital de greffe, des communications médicales d'experts et un repas gastronomique agrémenté d'un cocktail musical avec Chou Mimura, Kissila Kay, Arti Suwenda et Roga Roga en provenance du Congo, auteur du tube du moment, «Bokoko». Les organisateurs signalent la probable présence du maire de la ville de Villepinte et d'autres personnalités parmi les convives.

Marie Alfred Ngoma



COALITION LAMUKA

Le fossé se creuse entre Fayulu et Muzito

Alors qu'ils sont deux grands leaders de la plate-forme de l'opposition contre le régime de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Martin Fayulu et Adolphe Muzito n'émettent plus sur la même longueur d'onde, créant une séparation nette entre leurs deux visions.

Le parti de l'ancien Premier ministre, Adolphe Muzito, a organisé, le 11 octobre, une conférence-débat à l'occasion de son séjour dans la province du Kwango. Cette activité lui a permis de revenir sur les discordances observées lors de la passation de flambeau entre son parti et celui de Martin Fayulu, son partenaire au sein de la dite coalition. Répondant à une question, il a indiqué que son partenaire et président de l'Engagement pour la citoyenneté et la démocratie (Ecidé) ne se prenait pas lui-même au sérieux, au moment que lui, en sa qualité d'ancien Premier ministre, croyait en lui, par principe républicain, pour respecter la volonté exprimée par le peuple et qui donnait Martin Fayulu gagnant des élections de 2018. « Moi, en tant qu'ancien Premier ministre, je croyais en mon ami en tant que chef de l'État, puisqu'il était élu en 2018. Mais finalement, je me suis rendu compte



Martin Fayulu et Adolphe Muzito/DR

que lui-même ne se considérait pas comme tel. Cela se traduit par le fait qu'il voyait en mon attitude de la faiblesse », a expliqué le président du Nouvel élan. Adolphe Muzito avoue être resté dans Lamuka, alors que les autres leaders ont quitté le navire. « Je suis

resté au sein de Lamuka quand nos camarades Bemba et Katumbi sont partis, pour défendre la vérité exprimée par le peuple par principe républicain et non pour un individu », a-t-il affirmé. Il a indiqué avoir des valeurs qui veulent qu'il défende la

vérité quoi qu'il en coûte. « Si quelqu'un y voit de la naïveté, alors je ne sais pas de quelle école politique il est », a-t-il souligné. Une remise et reprise sur fond de discorde La remise et reprise prévue le 11 octobre pour la coordination tournante à la tête de

la coalition Lamuka s'est déroulée à Kinshasa. Les deux leaders de cette plate-forme ont été représentés par les secrétaires généraux de leurs partis politiques. Parlant particulièrement des relations dans la coalition Lamuka, Muzito a évoqué la question des alliances politiques qui a opposé leurs camps respectifs et qui a alourdi la remise et reprise entre lui-même et Fayulu à la tête de la coordination de la plate-forme, qui s'est finalement déroulée le 11 octobre au siège de Nouvel élan. « Nous avons demandé aux amis de mettre sur papier ce qu'ils avaient déjà commencé et ils n'en veulent pas. Moi j'y vois de la malhonnêteté », a-t-il souligné. « Pourquoi vouloir camoufler une pratique alors qu'on a déjà pris l'habitude de faire ? C'est malhonnête, et ne comptez pas sur moi pour faire une telle politique. Moi, je veux que tout soit au vu et au su du peuple », a-t-il ajouté. Lucien Dianzenza

JUSTICE

Me Cherine Luzaisu, première femme élue bâtonnier du barreau du Kongo-Central

L'avocate congolaise a été élue, le mercredi 12 octobre à 4h du matin, bâtonnier de l'ordre des avocats, près la Cour d'appel du Kongo-Central, province située dans l'ouest de la RDC. Élu au premier tour, elle a obtenu 655 voix sur 1111 votants, face à ses adversaires Me Rigobert Suami (362 voix) et Me Léon Matho (86 voix).

Seule femme en lice lors de cette élection, Me Cherine Luzaisu est donc la première femme élue bâtonnier du barreau du Kongo-Central, depuis sa création en 1983 et le huitième bâtonnier de cette province. Elle est la deuxième femme élue bâtonnier en République démocratique du Congo, après Me Rose Tumba Kaja, élue bâtonnier au barreau de Lubumbashi, en 2014 et réélue en 2018. Âgée de 51 ans et avocate au barreau de Matabele depuis mai 2000, Me Cherine Luzaisu est également, depuis 2014, avocate conseil auprès de la Cour pénale internationale. A ce titre, elle



Me Cherine Luzaisu

a notamment été avocate des victimes lors du procès du seigneur de guerre congolais, Bosco Ntanganda à la CPI. Me Cherine Luzaisu est la première femme avocate membre du conseil de l'ordre du Barreau du Kongo-Central. Depuis 2000, elle a fondé et dirige cabinet Luzaisu. Elle justifie d'une expérience avérée en droit maritime international, en droit pénal international et en droit humanitaire, en arbitrage ainsi qu'en accompagnement judiciaire des victimes de violences sexuelles. Me Cherine Luzaisu est titulaire d'une Licence en droit public international de

l'université Kongo (Ex Unibaz). En outre, depuis 2016, elle effectue un master II en cyberspace africain à l'université Gaston-Berger du Sénégal. Depuis 2007, elle est également présidente de l'association des femmes juristes congolaises, section Kongo-Central. Me Cherine Luzaisu est également membre de l'Alliance internationale des femmes avocates ; du Barreau de la Cour pénale internationale ; de l'association des avocats conseils à la Cour africaine des droits de l'Homme ; et de l'académie africaine de la pratique du droit international. Patrick Ndungidi

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

Des recommandations pour améliorer l’approvisionnement en produits pétroliers

La table ronde organisée par le ministère des Hydrocarbures, du 10 au 11 octobre à Kinshasa, sur l’approvisionnement en produits pétroliers dans l’espace grand Équateur et Kasai, a accouché d’importantes recommandations pour pallier ce problème qui se pose avec acuité dans les deux provinces démembrées.

Au terme d’intenses réflexions entre les experts du gouvernement en matière des hydrocarbures, dix-sept recommandations ont été formulées. Il s’agit notamment, pour l’espace grand Équateur, d’implémenter une station service par territoire ; de réhabiliter des infrastructures de stockage et de distribution des produits pétroliers dans le respect des normes internationalement admises; de réhabiliter toutes les voies de communication routières, fluviales et ferroviaires ; de revoir le chariot automobile pour la distribution des produits pétroliers; de maintenir le ravitaillement des provinces trimestriellement. Les participants ont, en outre, recommandé la dotation d’au moins deux camions citernes pour la distribution des produits pétroliers dans chaque dépôt ; l’application de la structure de prix dans chaque province ; la mécanisation



et renforcement des capacités du personnel des divisions provinciales des hydrocarbures du grand

Ministère des Hydrocarbures, Didier Budimbu Equateur ; la construction d’un bâtiment administratif pour chaque division provinciale des hydro-

carbures ; la dotation de chaque division des Hydrocarbures d’au moins un matériel de locomotion. D’autres recommandations prennent en compte le paiement des manques à gagner antérieurs des sociétés commerciales, en vue de leur permettre de renouveler leurs stocks ; l’application de la vérité des prix comme solution idéale ; le respect des normes internationalement admises dans le transport des produits pétroliers ; le strict respect des normes dans le transport, le stockage et la manipulation des produits pétroliers pour garantir la sécurité de personnes et de leurs biens. Il faut aussi penser à étendre le programme de marquage moléculaire des produits pétroliers en vue de garantir leur intégrité et maximiser les recettes fiscales ; doter les provinces du grand Équateur des camions anti-incendie et renforcer les capacités de transport

sur l’axe Kinshasa/Equateur par la réparation des barges de la Sonahydro. Rappelons que cette table ronde a eu pour but principal de trouver des solutions à court terme afin de résoudre, dans les meilleurs délais, les difficultés d’approvisionnement en produits pétroliers dans les espaces grand Équateur et Kasai. Elle a réuni notamment les gouverneurs de l’espace grand Equateur et grand Kasai, les ministres provinciaux des Hydrocarbures, les représentants des sociétés commerciales et les experts du ministère des Hydrocarbures. Le grand défi demeure la mise en exécution de toutes ces recommandations pour soulager d’énormes difficultés que connaissent les compatriotes vivant dans ces deux espaces en matière d’approvisionnement en carburant.

Blandine Lusimana

ELECTIONS À VENIR

Les journalistes du Sankuru s’engagent pour une couverture médiatique impartiale

Les journalistes de Lodja, dans la province du Sankuru, ont exprimé leur détermination pour une couverture médiatique impartiale des prochaines élections. Cette volonté a été soutenue à l’issue d’un atelier organisé le 11 octobre par l’Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), sur le traitement de l’information électorale par la presse du chef-lieu de la province.

L’atelier s’est déroulé sous le patronage de l’administrateur du territoire de Lodja, André Kunga Yamba. Ouvrant les travaux, il a invité les médias de Lodja à puiser, lors des prochaines élections, les informations à la source et à s’abstenir de l’intox qui surabonde dans les réseaux sociaux. De son côté, le point focal de l’Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Lodja), François Lendo Dikola, a planché sur la problématique de la liberté de la presse dans ce territoire, confirmant que les atteintes sont multiformes. Une dizaine de journalistes, a-t-il dit, a été interpellée ou menacée entre 2018 et 202, et les auteurs de ces actes décriés sont soit les forces de l’ordre, soit des hommes politiques. Il a indiqué que les causes des atteintes à la liberté de la presse sont notamment le déséquilibre dans la représentation politique et l’intolérance face à la critique des médias. François Lendo Dikola a, par ailleurs, déploré le non-respect de la loi, du Code d’éthique, l’insuffisance de formation et la corruption qui, selon lui, entament aussi la crédibilité des professionnels des médias de Lodja. Le meilleur garant de la liberté de la presse, a-t-il soutenu, demeure le sens de respon-

sabilité du journaliste. A son tour, le représentant du chef de division, Pierre Bono Emakitshi, a expliqué le rôle du journaliste qui est d’informer, de divertir et de sensibiliser la population. Il a, par contre, déploré le fait que le travail de la presse à Lodja est caractérisé par le triomphalisme, les attaques personnelles et les règlements de compte par la voie des ondes, pour les radios, plongeant ainsi la population auditrice dans la distraction. Il a, enfin, émis le vœu de voir les médias de Lodja contribuer efficacement au succès de l’opération d’identification et d’enrôlement des électeurs. Cette ville, précisons-le, compte onze radios dont une officielle, la Radiotélévision nationale congolaise, deux radios religieuses, huit radios privées et communautaires ainsi que l’Agence congolaise de presse. Le journaliste qui refuse d’être formé s’expose à une mort professionnelle Pour sa part, le chef d’antenne de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Eldo Kabeya, a parlé des expériences de la couverture médiatique des processus électoraux passés dans cette localité. La couverture média-



Famille des participants

tique en 2006, a-t-il dit, était marquée par l’impératif de paix et de cohésion sociale. « A cette époque, le nombre de médias était réduit et ne dépassait pas trois », a-t-il fait savoir. Alors que pour 2011, il a noté une dimension des conflits exacerbés entre différents médias. Pour 2018, a-t-il poursuivi, les points forts ont été, entre autres, le foisonnement des médias, la montée exponentielle de la couverture médiatique, l’enrichissement des débats médiatiques sur la répartition des sièges, la notion du seuil et la machine à voter. Mais, il a été également observé quelques égarements. Relevant le bien-fondé de cette activité organisée par l’Olpa au bénéfice des journalistes, le chef d’an-

tenne de la Centrale électorale/Lodja a laissé entendre que le journaliste qui refuse de s’informer et d’être formé s’expose à une mort professionnelle. Quant au président de la société civile du Sankuru, Me Benoît Dandja Ahoka, il a clos les exposés en jetant un regard critique sur le travail de la presse locale. Il a déploré la dérive de cette presse qui est endémique et caricaturale. « Les journalistes, ou mieux les animateurs des radios locales, exercent leur profession sans observance des règles déontologiques. Ils s’illustrent dans les critiques obscènes, des injures et des diffamations. Ils sont généralement au service des individus et non de la communauté. Ils sont recrutés et engagés

sans aucun critère et sans formation. Les causes endogènes qui sont à la base de cette dérive sont le manque de formation, d’encadrement, de compétence. Et les causes exogènes sont les manipulations politiciennes », a-t-on noté de son intervention. A la suite des communications et échanges, les participants ont travaillé en groupes. Ils ont pris certaines recommandations pertinentes parmi lesquelles la réunification de tous les courants de la corporation, la renonciation à certaines pratiques qui ternissent l’image du professionnel de médias de Lodja, ainsi que la multiplication des ateliers de renforcement des capacités, etc.

Lucien Dianzenza

KARATÉ DES JEUNES

Un tournoi sur le thème « Ecoliers aujourd’hui, cadres de demain »

Une compétition de karaté des jeunes a été organisée, en début de ce mois à l’Institut technique de Binza Ozone, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, par l’arbitre international et membre de la direction technique nationale de Karaté, Me Honoré Massamba Diambote, coordonnateur du projet.

Sur le thème « Ecoliers aujourd’hui, cadres de demain », le tournoi des enfants « Fioti karaté » spécial rentrée scolaire a réuni un total de 245 jeunes athlètes et participants, âgés de 4 à 15 ans, venus des communes de N’Djili, Masina Kintambo, Mont-Ngafula et Ngaliema. En fait, ces jeunes font partie des clubs de karaté Abalinkoy, Liyawu, Lukunga, Tigre, Koweit Shotokan, Kimbwala Shotokan, Monastère et Shotokan Ryu. Ainsi, il y a eu des compétitions des mi-poussins (4 à 5 ans), des poussins (6 à 7 ans), des pupilles (8 à 9 ans), des benjamins (10 à 11 ans), des minimes (12 à 13 ans) et des cadets (14 à 15 ans).

Les participants ont reçu plusieurs récompenses, principalement des objets classiques, dans le cadre de la rentrée scolaire, et d’autres prix. « Nous encourageons nos enfants dans les études, en plus de la pratique des arts martiaux car, la République démocratique du Congo aura besoin des cadres pour son avenir », a déclaré Me Honoré Massamba, coordonnateur du comi-



té d’organisation de cette compétition de karaté des jeunes. Notons qu’il n’a pas travaillé seul. A ses côtés, il y a eu le président général, Sensei Christian Paypay; le vice-président Makiese Selo; le secrétaire Lahorino Nsingi Dieu; la trésorière Christelle Kalala; la trésorière adjointe Sarah Massamba; et les membres Nancy Tshiaba, Herman Mubiala et Vinny

Luma Nsemi. Ce tournoi a été organisé avec la bénédiction de la Fédération de karaté do du Congo (Fékaco), selon le vœu du président de la Fédération mondiale de karaté, Antony Espinos, de promouvoir le karaté des jeunes dans l’espoir de glaner une médaille d’or au niveau africain et mondial. La cérémonie a été couronnée par le secrétaire général de la Fékaco,

Alain Mbaka, représentant personnel du président de cette instance, Freddy L’A Kombo. On a aussi noté la présence du vice-président de la Ligue de karaté do de Kinshasa, Eric Vushi, et du secrétaire exécutif adjoint de l’Entente de karaté de Kilimani, Bivula. Me Honoré Massamba a exprimé sa gratitude envers ceux qui ont mis la main à la pâte dans l’organisation

de ce tournoi des jeunes. « Nous remercions le président de la Fédération de karaté do du Congo, Freddy L’a Kombo, pour son appui considérable financier et matériel, sans oublier nos bienfaiteurs Gabriel Tshitenge de la province de Lualaba, Sage Ngoie de la ville de Kolwezi, Kasongo Kas de Kinshasa et Hababiamungu », a-t-il dit. **Martin Engimo**

LÉOPARDS FOOTBALL

Sébastien Desabre à la conquête des binationaux

Après avoir convaincu Arnaud Lusamba de rejoindre les Léopards, Sébastien Desabre viserait d’autres binationaux pour renforcer la sélection nationale avant la double confrontation de mars 2023 contre la Mauritanie, en éliminatoires de la Coupe d’Afrique des nations (CAN) 2024, dont Bissaka, Mateta, Nsoki, Makengo, etc.

Le sélectionneur et manager des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) veut étoffer son groupe avant les matches de troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN Côte d’Ivoire 2024 contre la Mauritanie en mars 2023, apprend-on. Aussi aurait-il ciblé neuf joueurs binationaux afin de renforcer l’ossature de son équipe, après avoir dirigé ses deux premiers matches lors de la trêve internationale en septembre dernier, au Maroc. Les Léopards, rappelons-le, ont perdu face aux Etalons du Burkina Faso par zéro but à un, avant de s’imposer

devant les Lones Stars de la Sierra Leone par trois buts à zéro. Le technicien français, au cours de ce rassemblement à Casablanca, a réussi à convaincre le milieu organisateur Arnaud Lusamba, formé à Nancy Lorraine et ancien de Nice (L1) et Amiens (L2) en France et actuellement à Alanyaspor, en Turquie. Ce jeune joueur de 25 ans a rejoint la sélection congolaise. Sébastien Desabre continue sa conquête d’autres binationaux, s’étant assigné la mission de rendre à la RDC ses lettres de noblesse dans le football. Les joueurs dont il voudrait à tout prix per-



Aaron Wan Bissaka, Jean Victor Makengo et Jean Philippe Mateta sont dans les viseurs de Sébastien Desabre

suader de porter le maillot des Léopards sont les défenseurs Axel Disasi de Monaco (qui serait beaucoup plus à la porte de la sélection française), Ezri Konsa d’Aston Villa en Premier League anglaise, Stanley Nsoky d’Hoffenheim en Allemagne et Aaron Wan Bis-

saka qui est en manque du temps de jeu à Manchester United en Premier League. Il y a également les milieux de terrain Jean Victor Makengo d’Udinese en Italie, William Balikwisha du Standard de Liège (qui a déjà joué avec une sélection des jeunes de la RDC) et

les attaquants Jean Phillippe Mateta de Crystal Palace en Premier League anglaise, Philippe Ngonge de Groningen aux Pays-Bas (fils de l’ancien international congolais Michel Ngonge) et Simon Banza de Braga au Portugal. Wait and see. **M.E.**

LIVRE

« Ecrire au-delà des frontières de l’imaginaire- Hommage à Pierre Ntsemou » présenté au public

Consacré à l’écrivain humaniste Pierre Ntsemou, l’essai de 276 pages publié aux éditions Kemet-Congo a été présenté au public en fin de semaine dernière, à l’Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

« Ecrire au-delà des frontières de l’imaginaire- Hommage à Pierre Ntsemou » est un ouvrage qui a connu la participation de trente-cinq auteurs sous la coordination de Rosin Francis Emerson Loemba, initiateur du projet. Présentant cet ouvrage, l’abbé Aubin Banzouzi, écrivain et critique littéraire, a fait l’étude para-textuelle de l’œuvre, notamment sur la couverture, l’étude du contenu de l’œuvre, l’intérêt littéraire, didactique et social de cet ouvrage. Il a fait ressortir les parties correspondant à trois genres littéraires: la critique littéraire de l’œuvre de Pierre Ntsemou ; la critique des témoignages sur le même auteur ; et les poèmes qui lui sont dédiés. Dans l’analyse critique de l’écriture de Pierre Ntsemou, il y a eu sept intervenants. Trois aspects essentiels y sont révélés : la jonglerie lexicale ou « rimelogie », néologisme propre à Pierre Ntsemou (jeux de sonorité) ; la richesse et l’innovation stylistique des textes de Pierre Ntsemou (Anagramme, prolepse, anacoluthie) ; l’éducation et le rire à travers l’écriture chez Pierre Ntsemou. La deuxième partie est consacrée aux témoignages de vingt-trois écrivains contemporains.

Elle montre, à travers Pierre Ntsemou, un personnage empathique, pragmatique, érudit, intègre, ouvert à tous, multi-générationnel, jovial, éloquent, humaniste et laborieux, a dit le critique Aubin Banzouzi. La dernière partie du livre, coordonnée par le docteur en lettres, Rosin Emerson Loemba, compte cinq textes poétiques (dont deux acrostiches) correspondant à cinq écrivains qui ont voulu rendre hommage à Pierre Ntsemou à travers le langage lyrique. Enfin, pour l’abbé Aubin Banzouzi, l’intérêt littéraire, didactique et social de cet ouvrage réside dans: la diversité langagière et stylistique des textes compilés ; la portée éducative et informative de l’ouvrage; la prise en compte et la valorisation des talents qui émergent autour des écrivains, ne pas attendre toujours que la consécration et la reconnaissance des siens viennent d’ailleurs. Tout en rappelant qu’il y a un prix « Pierre Ntsemou » qui existe et dont le premier récipiendaire est une Franco-Malgache.

Un merveilleux condensé d’une vie d’un homme ordinaire

Au cours de cette cérémonie

dédicatoire du livre « Ecrire au-delà des frontières de l’imaginaire- Hommage à Pierre Ntsemou », il y a eu des décryptages méticuleux de certains de ses livres aux témoignages poignants de ceux qui ont connu l’enfant Ntsemou, l’enseignant de français... Cet ouvrage est un merveilleux condensé d’une vie d’un homme ordinaire, ami de tout le monde, souvent surpris par ce qu’on dit de lui, en bien comme en mal, et qui témoigne à l’évidence que vivre sur la terre des hommes est un formidable challenge comme celui d’un acrobate tentant, sur un fil tendu d’un point A à un point B, de courir en faisant des mouvements acrobatiques, des mains et des pieds, quand perdant l’équilibre inévitable lié à la flexibilité du fil de la vie, pour ne pas se rompre l’échine en tombant, la tête en avant, il faut à cet acrobate de l’agilité, de l’habileté, de la souplesse, de l’adresse pour finir son challenge avec allégresse. Pour Pierre Ntsemou, le Saint-Pierre des mots, les mots sont puissants pour ceux qui sont conscients. Ils sont incandescents pour ceux qui peuvent voir l’étendue des maux qui défilent sous leurs yeux de lec-



teurs attentifs, car l’écrivain est tel un cinéaste qui, avec sa caméra, filme l’homme dans ses turbulences, ses turpitudes, des bêtises et sa cruauté existentielle. L’écrivain est aussi un médecin, un chirurgien dont le stéthoscope ausculte le cœur du patient et le bistouri déchire la chair pour une chirurgie nécessaire au rétablissement de la santé affectée par quelques pathologies diagnostiquées. L’écrivain est un psychologue au chevet des déprimés de la condition humaine. « Lanceur d’alerte, éveilleur de conscience, l’écrivain est prémonitoire avec son livre qui peut être un grimoire où les mots sont des indices qui

préviennent des dangers que lui a déjà vus à l’horizon de nos ambitions parfois démesurées à l’échelle de nos rêves un peu fous. Enfin, le livre est le seul ami fidèle dont le sourire est sincère quand il nous accompagne. Quand il a su parler à notre cœur, du sourire on passe au rire et du rire au délire, car rire n’est-ce pas la meilleure rime avec lire ? Alors, mes amis, ne vaut-il pas mieux de lire et mourir de rire au lieu de ne point lire et mourir quand même ... sans sourire ! A vous de choisir ! », a souligné Pierre Ntsemou, le Saint-Pierre des mots.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Des jeunes artistes ponténégrins visitent le studio Mélodie Record

Accompagnés par Médard Mbongo, promoteur du Festival international de musique et des arts, des jeunes artistes de Pointe-Noire ont eu la chance de visiter, le 11 octobre, le studio Mélodie Record et de se plonger au cœur du monde de l’enregistrement musical.

L’objectif de la visite au studio Mélodie Record a été de permettre aux jeunes novices de vaincre le trac pendant une séance d’enregistrement et de gérer leur stress avant de monter sur scène. Pendant cette balade, ils ont pu visiter les quatre coins du studio Mélodie Record, de la régie et ses nombreux appareils professionnels, en passant par la cabine occupée par les micros. En organisant cette visite, Médard Mbongo leur a permis d’appréhender non seulement l’univers des studios d’enregistrement et la technicité que cela demande mais également de se plonger au cœur du monde de l’enregistrement musical. Cette visite leur a aussi permis de prendre conscience de l’importance du matériel ainsi que des besoins



Médard Mbongo et Makou Nzénzé/Adiac

humains nécessaires au bon déroulement d’une séance d’enregistrement. Situé au quartier Km4 dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, le studio Mélodie Record a été créé en 2004 par François Makou, dit Makou Nzénzé. Cet ingénieur de son se décrit avant tout comme un preneur de son, une étape essentielle dans les productions actuelles. Aujourd’hui, le matériel et son savoir-faire permettent d’offrir aux artistes et aux productions une grande qualité de prise de son. Surpris dans la salle de la régie en train de mixer un morceau d’un groupe religieux venu de Dolisie pour sa séance d’enregistrement, Makou Nzénzé s’est réjoui de cette rencontre qu’il considère inouïe.

L’ingénieur de son a prodigué quelques conseils à ces jeunes artistes sur leurs projets musicaux, ce qui représente une belle opportunité pour eux de se faire guider par un professionnel. Makou Nzénzé a aussi promis de les accompagner dans l’enregistrement et le mixage de leur chanson. « Le studio est un élément indispensable à connaître pour nos futurs artistes qui seront amenés à chanter mais également à accompagner des artistes dans leur carrière », a dit Makou Nzénzé. Notons qu’en créant ce studio convivial et parfaitement équipé, Makou Nzénzé a voulu d’un lieu de musique, de partage, d’échange et choisi soigneusement chaque projet afin de pouvoir le servir au mieux.

Hugues Prosper Mabonzo

APPEL À CANDIDATURE

Une résidence d'écriture pour de nouveaux talents littéraires africains et haïtiens

Auteurs et autrices (écrivain, poète, illustrateur, scénariste Bande dessinée, dessinateur Bande dessinée, essayiste) francophones des territoires africains et haïtiens peuvent soumettre leurs candidatures pour une résidence d'écriture qui aura lieu en Nouvelle-Aquitaine, en France.

Le lauréat ou la lauréate bénéficiera d'un séjour d'écriture de huit semaines, du 20 février au 14 avril 2023, à Bordeaux et La Rochelle. La date limite des soumissions est le 6 novembre 2022 à minuit. L'envoi se fait uniquement à l'adresse suivante :residences.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr. Cependant, les écritures dramatiques ne sont pas retenues. La résidence d'écriture francophone est co-portée par Alca (agence livre, cinéma et audiovisuel) et l'Institut des Afriques, en partenariat avec la maison des écritures, La Rochelle, le Centre Intermondes, la villa Valmont à Lormont (33) et la maison des auteurs et des autrices, des écritures à la scène de Limoges. Elle a pour but de favoriser l'émergence de nouveaux talents littéraires africains et haïtiens sur la scène internationale avec pour objectifs de

soutenir la création littéraire, promouvoir la diffusion de la littérature francophone ; favoriser la circulation des autrices et des auteurs francophones des Afriques et d'Haïti au sein de la région Nouvelle-Aquitaine ; faciliter la mise en réseau de l'auteur avec les acteurs essentiels au développement de son projet littéraire et de son parcours d'auteur ; encourager l'ouverture internationale des citoyens à travers les rencontres avec la lauréate ou le lauréat de la résidence. Pour y postuler, le candidat doit remplir le formulaire dûment complété ; il doit envoyer une lettre de motivation précisant son parcours, sa situation personnelle, les attentes et les raisons de sa demande de résidence, situant le projet d'écriture dans la chronologie de son œuvre et l'intérêt de le développer en résidence. Une présentation de son pro-

jet d'écriture pour la résidence : une note d'intention d'au moins un feuillet à accompagner d'extraits en cours d'écriture, d'études, préparatoires ou de planches et croquis, un CV récent, sa bibliographie complète précisant titres, éditeurs, années de publication, une copie du dernier contrat d'édition signé (avec obligation de copie de la totalité des pages). Pour rappel, l'autoédition (de type édilivre) n'est pas éligible. La langue d'écriture est le français, avoir au moins un livre publié à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle. La copie du contrat d'édition dûment signé par les parties est requise pour postuler, même pour les ouvrages publiés uniquement sous format numérique. Il faut avoir un projet d'écriture littéraire à développer en résidence.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Les résultats des Diablos rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de France, 5e tour

Alain Ipiélé, titulaire, a doublé le score à la 36e mn lors de la qualification de Dunkerque sur le terrain des amateurs de Fouquières (3-0). Fred Dembi était au repos lors du match remporté par le Red Star à Saint-Leu (3-0). Le Paris Atletico continue son parcours après son succès chez le FC Mantois (2-0). Owen Matimbou était sur le banc lors de la qualification d'Orléans chez ses voisins de Neuville (5-0). L'Etoile-Fréjus-Saint-Raphaël obtient son ticket pour le tour suivant en disposant de l'AS Cannes aux tirs au but. Notons que Davel Mayela, titulaire, a vu sa tentative stoppée par le gardien cannois. Fulgency Kimbembé était titulaire lors de la victoire de Vannes à Plouzané (7-0). Remplacé à la 58e mn. Christopher Bitsamou était remplaçant lors du succès de Bergerac face à Anglet (2-1). Yannis Mbemba était titulaire lors de la qualification du Puy face à Montluçon (7-0). Sans Kévin Mingoua, Grasse doit passer par les tirs au but pour se défaire de Luynes (3-1). Tirs au but également pour Saumur à Château-Gontier (0-0, puis 5-4). Yann Nowa a réussi le sien. Christopher Ibayi était ménagé lors de la nette victoire de Rouen à Mouen (11-0). Trey Vimalin a conservé son but inviolé lors de la victoire de Fleury à Rueil-Malmaison (4-0). Angoulême s'impose à Tulle (3-1) avec Christ-Vianney Goteni titulaire en défense centrale.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



La famille Kouimba a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, mère et grand-mère Monique Douani, survenu le 27 septembre 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°38 de la rue Tsakaka Prosper à Madibou (rfce : arrêt Faubourg). Les obsèques auront lieu le jeudi 13 octobre 2022 à Mbanza-Dounga.



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances la disparition de leur grand-père, père, oncle et frère, Roger Prince Ngbwizhon Mobiloy, survenue le 8 octobre 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°517 rue Mvouti à Ouenzé (rfce : Ecole Ngampo). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 34, Boulevard Gens-Sarras-W'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

KOUILOU

Le cimetière moderne de Liambou officiellement inauguré

Situé au village Liambou, dans le département du Kouilou, à environ 25 km de Pointe-Noire, le nouveau cimetière moderne de Liambou a été officiellement inauguré le 11 octobre en présence de Paul Adam Dibouilou, Alexandre Honoré Paka et Paul Ngamaba, respectivement préfet du département du Kouilou, de Pointe-Noire et président directeur général de la Sosep, accompagnés d'autres autorités civiles et militaires.

Le nouveau cimetière moderne de Liambou, baptisé Belle-Vue, est érigé sur une superficie de 25 hectares. Il comprend une stèle représentant un ange transportant vers le ciel un enfant, symbolisant l'élévation de l'âme vers le ciel; un bâtiment administratif de 304 m²; un parking extérieur de plus de 3 000 m² avec quatre bureaux; deux toilettes pour le personnel; six toilettes pour les usagers; une salle d'attente VIP comprenant deux toilettes; un magasin; une zone de recueillement de 108 m²; une aire d'enterrement composée de quatre zones, notamment la zone A dite VIP de 39 000 m² ; la zone B de 50 000 m² ; la zone C de 50 000 m² également, et enfin la zone D de 61 000 m². Ce site est également équipé de trois fosses de 10 000 m³ chacune, soit 30 000 m³ servant à la récupération



Le préfet Paul Adam Dibouilou coupant le ruban symbolique /Adiac

des eaux pluviales. Le coup de l'inhumation dans ce site varie entre 290 000 et 1 200 000 FCFA. S'exprimant pour la circonstance, le préfet du département du Kouilou s'est dit satisfait par la nature de l'investissement réalisé dans ce site. Son inauguration,

a-t-il poursuivi, permettra une bonne inhumation des disparus et leur meilleur accompagnement. «En plus de la création de l'emploi, un cimetière moderne permettra aux parents des disparus de venir se recueillir dans toute l'intimité et aussi de retrouver sans difficultés

leurs tombes. C'est donc ici l'occasion de rendre un hommage appuyé au président directeur général de la Sosep. Les conditions sont réunies dans ce site pour que ceux qui nous quittent soient mieux enterrés », a déclaré le préfet Paul Adam Dibouilou.

De son côté, le préfet de Pointe-Noire a souligné que ce cimetière moderne représente une nouveauté pour les deux départements. « Après un passage sur cette terre des hommes, toute personne a droit à un endroit digne de ce nom en vue d'un repos éternel. Ainsi, un repos bien mérité se passe à travers un site de cette envergure qui représente une métropole moderne. Je suis donc heureux de voir que le département du Kouilou vient d'être doté d'un cimetière moderne », a laissé entendre le préfet Alexandre Honoré Paka. Soulignons que ce cimetière est entièrement entouré d'une clôture protectrice et est équipé d'un éclairage avec panneaux solaires d'une autonomie de 48 heures. Il est surveillé 24 heures sur 24.

Séverin Ibara

EN VENTE

ÉDOUARD LONONGO

RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE
PARLEMENTAIRE
AU SÉNAT

Préface de Pierre Ngo

Laurent Tengo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

WINNER of the NEUSTADT PRIZE

Boubacar Boris DIOP

MURAMBI
Le livre des ossements

Roman

Flore Zoa

Roland BEMBELY

Code des
Hydrocarbures
du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant
Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de
l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du Territoire
et des Grands Travaux

Lazare BABINDAMANA BIZI

LES
PASSERELLES
DANS
LE MONDE
DU TRAVAIL

L'Harmattan

Roland Bembely et Annicet Cyriaque Nassy Pratt

Précis de sous-traitance
au Congo

Nouvelle réglementation de la sous-traitance
pétrolière

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme
au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

L'Harmattan

Pracide MOUNDOUO

PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)

FOOTBALL

Le Congo et Basile-Boli academy liés par un accord

Le gouvernement et Basile-Boli academy ont signé, le 11 octobre, un protocole d'accord dans lequel les deux parties s'engagent à faire de la formation des jeunes footballeurs congolais une priorité.

Les footballeurs âgés de 15 à 18 ans, sélectionnés par l'Etat, suivront à Basile-Boli academy un programme de haut niveau devant favoriser leur intégration dans des clubs sportifs professionnels. La formation, a soutenu Basile Boli, « c'est la base. On ne peut pas sortir les joueurs sans formation ... ». C'est une étape importante et le gouvernement doit montrer sa disponibilité s'il veut atteindre son ambition de faire des infrastructures sportives actuelles un catalyseur pour la promotion du sport d'élite et la professionnalisation du football. L'Etat congolais a exprimé sa volonté de miser sur le développement des centres de formation aux normes internationales et la mise à niveau des encadreurs techniques en signant avec l'academie située à 45 km de Paris, à Noyon.

« L'Etat s'est fixé pour objectif principal d'utiliser le football comme un vecteur de réussite professionnelle, mais également de réintégration sociale pour les jeunes enfants et adolescents de la société congolaise d'aujourd'hui. Aussi populaire et médiatisé qu'il soit, le football ne doit pas son succès au hasard. Des acteurs et des énergies sont à l'œuvre, alliant apprentissage sportif et scolaire, proposant aux jeunes apprentis footballeurs



Échange de parapheurs entre Hugues Ngouélondélé et Basile Boli/Adiac

une prise en charge précoce, intensive et exigeante, au fort pouvoir de socialisation autour du sport », souligne le document paraphé. L'accord d'une durée de trois ans et renouvelable pour une durée à

déterminer avec consentement exprès des parties a été signé entre le ministre des Sports, Hu-

gues Ngouélondélé, et l'ancien international français, Basile Boli. Les rôles et responsabilités des deux parties ont été ainsi clari-

« C'est la base. On ne peut pas sortir les joueurs sans formation ... »

fiés. Le Congo s'est engagé à désigner deux représentants pour le

suivi –évaluation de ce projet et d'identifier les ressources financières disponibles qui seront nécessaires à la mise en œuvre du

projet volet par volet. Réaliser des études concernant les implications techniques et financières liées au projet puis rédiger et soumettre à l'Etat un projet sur les conditions générales voire particulières applicables au protocole d'accord à intervenir et à élaborer un modèle type de rapport pour le projet, telles sont les missions de Basile-Boli academy. Sur le volet formation des jeunes, le gouvernement promet de mettre en place une commission mixte Etat/partenaires qui sera chargée d'identifier et de sélectionner les premiers jeunes apprentis footballeurs ayant le profil pour intégrer le Centre de formation Basile-Boli academy. Ce centre va proposer un planning de formation adapté pour les apprentis footballeurs de 15 à 18 ans, dans le cadre du protocole d'accord. Les jeunes seront suivis au cours d'une détection qui sera faite par les encadreurs de Basile-Boli academy . « Nous avons un camp sport et études un peu à l'américaine qui va nous amener à détecter, dans les pays africains, les joueurs qui peuvent suivre leurs études et le football », a commenté Basile Boli. Le respect des accords devrait permettre au Congo de franchir un palier dans la recherche des performances.

James Golden Eloué

JOURNÉE INTERNATIONALE DU NETTOYAGE

Le Cnosc préoccupé par les défis environnementaux

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc)a organisé, le 8 octobre à Brazzaville, une opération d'assainissement au stade Alphonse-Massamba-Débat et aux alentours, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale du nettoyage.

C'est pour la première fois que le Cnosc met en pratique le protocole d'accord signé en 2020 entre l'Association des comités nationaux d'Afrique (Acnoa) et Let's do it world, une organisation civique mondiale, mobilisant des personnes à travers le monde entier pour se joindre aux opérations de nettoyage locales. Par ce partenariat, l'Acnoa s'est engagée à mobiliser ses cinquante-quatre comités nationaux olympiques, les gouvernements, les entreprises, les écoles et les autres collectivités pour qu'ils se réunissent chaque troisième week-end de septembre, à l'occasion de cette célébration, pour nettoyer les rues, les rivières et les forêts, dans le cadre des engagements pour les Objectifs de développement durable des Nations unies. Initiée depuis quatre ans, cette journée est célébrée le 17 septembre dans cent cinquante pays. Mais, en raison de l'organisation de l'assemblée générale mixte du Cnosc, l'activité décalée le 8 oc-

tobre a réuni tous les représentants du mouvement sportif autour du thème « Tous ensemble sauvons la planète ». Le but principal étant de débarrasser l'environnement immédiat de toutes formes de déchets et encourager le principe zéro déchet. C'est donc l'occasion de sensibiliser le grand public aux principes de mieux produire, mieux consommer et moins jeter. « En célébrant cette journée sur ce thème, nous acceptons de créer désormais un environnement sans déchets, en commençant par notre milieu immédiat et nos infrastructures sportives. Si cette année Let's do it world vise d'atteindre 5% de la population mondiale, l'invite est de nous mobiliser davantage afin de totaliser prochainement des chiffres plus importants pour un monde meilleur », a expliqué le président du Cnosc dans son message. Pour un début, le Cnosc n'a ciblé que Brazzaville. Les années à venir, il compte sur l'apport des fédérations en vue de sensibiliser



Le président et le premier vice-président du Cnosc montrant l'exemple/Adiac

les ligues départementales pour que l'opération se passe dans tout le pays. « Comme les fédérations sont informées, elles doivent relayer cette information auprès des ligues départementales pour que ce travail soit fait dans toute la République », a souhaité Raymond Ibata. « Organiser cette journée pour

assainir le milieu immédiat des sportifs, c'est un grand honneur mais surtout une grande responsabilité pour le bien-être de tous... Je suis satisfaite parce que les gens ont répondu positivement. C'est pour la première fois que nous organisons cette journée. Je crois que le 17 septembre de l'année prochaine,

nous allons élargir notre champ même dans les départements. La famille olympique va se mobiliser pour que nos infrastructures et nos milieux environnants soient réellement propres », a souligné Ghislaine Kinouani, la présidente de la commission environnement au Cnosc.

J.G.E.